

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20140619-2014_B242-DE
Date de télétransmission : 24/06/2014
Date de réception préfecture : 24/06/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 JUIN 2014

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_B242

OBJET : Développement économique et emploi - Agriculture - Attribution de subventions aux associations à caractère agricole

Le 19 juin 2014, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 13 juin 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues - CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LÉGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIE Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(s) avec pouvoir :

CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset, donne pouvoir à CIOT Jean-David – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à CHARRIN Philippe – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à de SAINTDO Philippe - JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à JOUVE Mireille

Excusé(s) :

BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence

Monsieur Georges CRISTIANI donne lecture du rapport ci-joint.

05_4_02

BUREAU DU 19 JUIN 2014

Rapporteur : Christian BURLE

Politique publique : Développement économique et emploi

Thématique : Agriculture

**Objet : Attribution de subventions aux associations à caractère agricole
Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet l'attribution de subventions aux associations à caractère agricole pour l'année 2014. Dans ce dossier sont présentées 13 demandes ayant reçu un avis favorable de la Commission du Développement Economique du 27 mai 2014 pour un montant total de 29.950 €uros.

Exposé des motifs :

La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix a mis en place une politique d'aide aux associations à caractère agricole dans le but de participer au développement de l'agriculture sur le territoire communautaire et de promouvoir les produits du terroir.

Les associations qui sollicitent le soutien financier de la CPA doivent répondre aux critères définis par délibération n° 2012-A131 du 12 juillet 2012 (voir annexe 1)

Les fiches de synthèse de l'association sont jointes en annexe, ainsi que les budgets prévisionnels 2014 dévolus à l'organisation de diverses manifestations au cours de l'année.

N° GU	Association	Manifestation et date	Subvention N-1 en €	Budget global de l'action en €	Subvention sollicitée en €	Subvention proposée par la commission thématique en €	Taux de couverture de la subvention
281	CONFRERIE DES CHEVALIERS DE L'AJET	23ème rassemblement des confréries les 11 et 12 octobre 2014 à Trets	1 500	8 000	5 000	1 500	18,75%
437	ACOPA	Programme annuel d'actions et de manifestations en faveur de la défense de l'olivier	2 000	20 250	2 700	2 000	9,88%
550	FEDERATION DEPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX	Etude de faisabilité pour la mise en œuvre d'une mini ferme pédagogique + manifestations « tous au jardin » et « festival de cuisine solaire »	8 000	32 500	7 000	5 000	15,38%
877	SYNDICAT AOC HUILE D'OLIVE D'AIX-EN-PROVENCE	18ème fête de l'huile d'olive en décembre 2014 à Aix	4 000	16 500	5 000	4 000	24,24%
825	CONFEDERATION PAYSANNE DES BDR	Trois cafés paysans sur le territoire de la CPA	1 000	5 325	1 200	1 000	18,78 %
826	CONFEDERATION PAYSANNE DES BDR	Forum foncier sur le territoire de la CPA	800	7 200	1 000	800	11,11%
827	CONFEDERATION PAYSANNE DES BDR	Participation au salon de la restauration professionnelle « Food in Sud »	0	20 000	3 000	2 000	10,00%
905	SERVICE DE REMPLACEMENT DES BDR	Remplacement des non salariés agricoles absents pour mandat professionnel, formation, congés et plan handicap	1 000	126 922	5 000	1 150	0,91 %
899	COMITE DE LA FETE DES VINS D'AIX EN PROVENCE	30ème fête des vins des côteaux d'Aix le 18 mai 2014	2 500	16 900	4 000	2 500	14,79 %
1001	ADEAR 13	Développement et promotion des circuits courts en Pays d'Aix	0	24 956	7 500	4 000	16,03 %
1060	MAISON DE LA TRANSHUMANCE	« La Routo » : mise en œuvre et animation d'un itinéraire transfrontalier de valorisation des métiers et produits de la transhumance	2 000	90 000	8 000	1 000	1,11 %

N° GU	Association	Manifestation et date	Subvention N-1 en €	Budget global de l'action en €	Subvention sollicitée en €	Subvention proposée par la commission thématique en €	Taux de couverture de la subvention
1080	PAYS D'AIX INITIATIVE	Constitution d'un fonds de prêt d'honneur spécifique aux activités agricoles	0	404 400	5 000	3 000	0,74 %
1176	ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DE PERTUIS	Promotion de la marque « Pomme de terre de Pertuis »	2 500	5 000	2 000	2 000	40 %
					TOTAL	29 950	

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2003-A312 du Conseil communautaire du 12 décembre 2003, mettant en place un guichet unique d'enregistrement des demandes de subventions,

VU la délibération n° 2012-A131 du Conseil communautaire du 12 juillet 2012 modifiant les critères d'attributions de subventions aux associations oeuvrant dans le domaine agricole,

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil Communautaire du 22 mai 2014 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions aux associations et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU l'avis de la Commission Développement Économique et emploi du 27 mai 2014,

Dispositif :

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement des subventions validées par la Commission du 27 mai 2014 pour un montant global de 29 950 euros (vingt neuf mille neuf cent cinquante euros) ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération ;
- **DIRE** que les dépenses en résultant seront imputées sur la ligne 3D-92-6574 qui présente les disponibilités nécessaires.

ANNEXE 1

Critères votés lors du conseil communautaire du 24 juin 2010 Délibération 2010-A099	Critères complétés lors du conseil communautaire du 12 juillet 2012 Délibération 2012-A131
1. Caractère agricole	
<ul style="list-style-type: none"> - « les associations doivent avoir un caractère agricole » - « les associations à caractère humanitaire, social, caritatif ou les organismes de formation professionnelle ne sont pas éligibles ». 	<ul style="list-style-type: none"> - L'action doit relever de champs d'intervention généraux de l'agriculture du Pays d'Aix (en référence aux principes édictés dans la « Charte agricole du Pays d'Aix ») et permettre la mise en avant d'au moins un des objectifs suivants : > Renforcement de la performance économique des exploitations agricoles du Pays d'Aix : <ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître et reconnaître l'agriculture du Pays d'Aix - Promouvoir l'agriculture du Pays d'Aix - Améliorer la valorisation et la commercialisation des productions agricoles du Pays d'Aix. > Respect des équilibres territoriaux et environnementaux par le maintien dynamique des espaces agricoles : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès au foncier pour les agriculteurs - Maintenir de manière dynamique les surfaces agricoles à leur niveau actuel - Développer le rôle de l'agriculture en faveur de l'environnement.
2. « Statut » de l'association	
<ul style="list-style-type: none"> - « le siège social de l'association doit se trouver sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix et/ou l'opération qui fait l'objet de la demande de subvention doit se dérouler sur le territoire de la Communauté ». 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>L'opération qui fait l'objet de la demande de subvention doit se dérouler sur le territoire de la Communauté</i> ou faire la promotion du territoire du Pays d'Aix. - Si l'événement se déroule sur plusieurs communes, un minimum des 2/3 des communes concernées doivent se situer sur le territoire du Pays d'Aix. - L'association devra justifier au minimum du soutien d'une commune du Pays d'Aix. - L'association doit justifier d'au moins un an d'existence légale.
3. Intérêt communautaire (pour les subventions de fonctionnement)	
/	<ul style="list-style-type: none"> - L'événement proposé doit drainer une activité et des retombées économiques et médiatiques pour le Pays d'Aix. Il doit être vecteur de promotion du territoire. Exemple de critères mesurables favorisant cette promotion (l'association doit répondre à au moins 2 de ces critères): <ul style="list-style-type: none"> > nuitées hôtelières engendrées > consommation dans les commerces et/ou restaurants > consommation de produits locaux > campagne de communication (avec présence du logo de la CPA sur les supports) > manifestations avec présence et/ou participation du public requise.
4. Financement	
<ul style="list-style-type: none"> - « la subvention de la CPA sera plafonnée à hauteur de 40% du budget prévisionnel, sauf dérogations exceptionnelles ». 	<ul style="list-style-type: none"> - Le montant de la subvention demandé doit être en cohérence avec le budget global de l'association. - Toute association qui fait une demande de subvention à la CPA doit solliciter le financement d'un ou plusieurs autres partenaires publics ou privés.

5. Reconstitution de la subvention	
<p>- « l'attribution d'une subvention n'a aucun caractère systématique d'une année sur l'autre ».</p>	<p>- Si l'association sollicite plusieurs années de suite la CPA, le montant de la subvention de l'année n+1 ne pourra être supérieur à 15% du montant de l'année n.</p> <p>- Si l'événement a déjà été subventionné les années précédentes par d'autres Directions de la CPA, il ne pourra être accordé aucune aide à l'association.</p> <p>*Rappel : aucune demande ne pourra être examinée en l'absence des rapports d'activités et bilans financiers de l'action de l'année n-1.</p>
6. Communication	
<p>/</p>	<p>- L'association s'engage à apposer systématiquement le logo de la CPA sur l'ensemble des productions et supports de communication liés à la réalisation de son opération. Le logo de la CPA est téléchargeable sur le site de la Communauté du Pays d'Aix www.agglo-paysdaix.fr</p> <p>- Une validation de principe (vérification du respect de la Charte graphique) sera effectuée par le Service agriculture. Les maquettes devront donc être transmises au Service avant impression des supports pour bon à tirer.</p>
7. Dérogations, exceptions	
<p>/</p>	<p>Le Président de la Communauté du Pays d'Aix se réserve la possibilité de soumettre à l'examen de la Commission « interventions économiques » toute demande de subvention, que l'intérêt du territoire semblera justifier.</p>

Fiches associations et budgets prévisionnels

DOSSIER N°	2014-281	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	115654	27 mai 2014	19 juin 2014	

CONFRERIE DES CHEVALIERS DE L'AIET	
PRÉSIDENT	Madame Brigitte RIERA
SIÈGE	CHARLEVAL
OBJET DE L'ASSOCIATION	<p>Créée en 1991, cette association a pour but le développement du tourisme en Provence par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en valeur de ses produits, huile d'olive, ail, vin et sa cuisine régionale - le maintien ou le rétablissement des fêtes, coutumes et traditions du folklore provençal, ainsi que de tous les arts.
OBJET DE LA DEMANDE	<p>Pour la 23ème année consécutive, l'association se propose d'organiser son rassemblement des confréries de la région PACA, d'autres régions françaises et d'Europe sur une journée intitulée « Grand chapitre », les 11 et 12 octobre 2014 à Trets.</p> <p>Défilés de confréries, groupes folkloriques dans les rues de Trets, messe des confréries, intronisation avec cadeaux, dégustation des produits du terroir, apéritif et repas de gala avec animation émailleront cette journée.</p> <p>Cette année, les organisateurs souhaitent organiser le 11 octobre un marché à l'ail et aux produits du terroir avec un concours d'aïoli ouvert à tous, repas et animation.</p> <p>Cette manifestation devrait accueillir environ 200 participants et 500 spectateurs.</p>
AUTRES PARTENAIRES	CG13 = 1.200 € COMMUNE= 1.200 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2014	8.000 €	MONTANT DEMANDÉ POUR 2014	5.000 €
MONTANT PROPOSÉ PAR LA COMMISSION	1.500 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	18,75 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	50 € au 01/12/2013	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2013	10.000 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2013	1.500€	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	15 %
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	15.611€ (arrêté au 01/12/2013)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	11/12 octobre 2014 à TRETZ
Lieu(x) de réalisation	TRETZ
Contenus et objectifs de l'action	Rassemblement de confréries PACA, France E...
Public(s) ciblé(s)	Région, TRETZ, Pays d'Aix.
Nombre de participants / exposants	208
Nombre de spectateurs / visiteurs	500
Durée de l'action	Samedi et dimanche 11/12 oct 2014
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription :€) <i>refus</i>

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	5000	Ressources propres	50
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	550
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations	100	Etat (à détailler)	
Entretien	500	Région (s)	
Assurances		Département (s)	1200
Autres Services extérieurs		Commune (s)	1200
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	5000
Publicité	500	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	1000		
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	8000	TOTAL PRODUITS :	8000

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		Total des contributions volontaires	

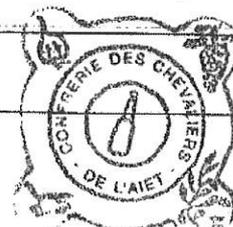
Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 5000€ représente 30 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à TRETZ Cachet de l'Association :

Le 20/11/2013

[Signature]



DOSSIER N°	2014-437	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS °	6403	27 mai 2014	19 juin 2014	

ASSOCIATION DES COMPAGNONS DE L'OLIVIER DU PAYS D'AIX (ACOPA)	
PRÉSIDENT	Monsieur Olivier GAUBENS
SIÈGE	AIX EN PROVENCE
OBJET DE L'ASSOCIATION	Créée en 1991, cette association a pour objet : <ul style="list-style-type: none"> • La défense, le développement et l'entretien de l'olivier • La promotion de l'huile d'olive du Pays d'Aix et de l'AOP Aix-en-Provence • L'animation de la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier du Pays d'Aix
OBJET DE LA DEMANDE	Tout au long de l'année 2014, l'association se propose d'organiser diverses manifestations articulées autour de deux axes : <ol style="list-style-type: none"> 1) Défense, aide à l'entretien et développement de l'olivier en Pays d'Aix : <ul style="list-style-type: none"> • 4 démonstrations de taille d'olivier à destination des oléiculteurs débutants en mars/avril 2014 +1 démonstration de greffe d'olivier • 10 parutions du « flash technique mensuel » destiné à prodiguer aux adhérents des conseils techniques réguliers pour entretenir leurs oliviers • 1 parution du journal « Le Compagnon » • 2 réunions techniques annuelles, animées par une technicienne professionnelle des CIVAM, à destination des adhérents et sympathisants sur les thèmes : itinéraire technique de la récolte à la floraison et itinéraire technique de la floraison à la récolte • Conférences pédagogiques à la demande des scolaires 2) Promotion de l'huile d'olive du terroir et de l'appellation Huile d'olive AOP Pays d'Aix : <ul style="list-style-type: none"> • Tenue de stands promotionnels à l'occasion de diverses manifestations oléicoles • Intrônisations de personnes méritantes à la cause de l'olivier dans la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier • Co-organisation avec le Syndicat AOP Huile d'olive d'Aix-en-Provence de la Fête de l'huile nouvelle en décembre 2014
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 3.000 € CG13 = 2.000 € COMMUNES = 2.700 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2014	20.250 €	MONTANT DEMANDÉ POUR 2014	2.700 €
MONTANT PROPOSÉ PAR LA COMMISSION	2.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	9,88 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	Non communiqué €	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2013	20.300 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2013	2.000€	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	9,85 %
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	12.762 € (arrêté au 30/10/2013)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			NON

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	TOUT AU LONG DE L'ANNEE 2014
Lieu(x) de réalisation	MULTIPLES DANS LE PAYS D'AIX ET REGIONAL
Contenus et objectifs de l'action	① DEVELOPPEMENT OLIVIERS ② PROMOTION HUILE D'OLIVE PAYS D'AIX ③ CONFERENCE
Public(s) ciblé(s)	TOUS PUBLICS
Nombre de participants / exposants	+ du MILLIER en cumulé
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	du 1 ^{er} Janvier au 31 décembre
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	1850	Vente	5.300
Prestations de services	640	Autres produits	1.200
Matières et fournitures	7270	Cotisations	3.350
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	/
Entretien	900	Région (s)	
Assurances	110 PACA.....	3.000
Autres Services extérieurs		Département (s)	
Honoraires	2.450 C.G.3.....	2.000
Publicité - PUBLICITE	4.050	Commune (s)	
Déplacements, missions	600 BREVES.....	2.700
Charges de personnel		Communauté du Pays d'Aix	
Salaires bruts		2.700
Autres charges de personnel	2.750	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres frais généraux		
		Fonds Européens	
		Emplois Aîlés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		
		
TOTAL CHARGES :	20.250	TOTAL PRODUITS :	20.250

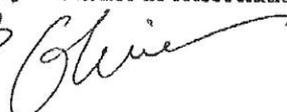
Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Misc à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :

La subvention demandée à la CPA de 2.700...€ représente 13,3... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à La Fare Les O. Cachet de l'Association :

Le 21/11/2013



**ASSOCIATION DES COMPAGNONS
 DE L'OLIVIER DU PAYS D'AIX**
 Siège administratif : 4, Impasse du Moulin
 13580 LA FARE LES OLIVIERS
 Tél. / Fax 04 91 25 43 44
 Siège social : Maison des Agriculteurs
 22, Avenue Henri Pontier
 13626 AIX EN PROVENCE

DOSSIER N°	2014-550	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	4021	27 mai 2014	19 juin 2014	

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX DES BDR (FDFR 13)	
PRÉSIDENT	Monsieur Guy COUILLAUD
SIÈGE	CHARLEVAL
OBJET DE L'ASSOCIATION	Créée en 1949, cette association a pour objet l'animation et le développement global du milieu rural, à travers la mise en oeuvre d'actions sociales et environnementales.
OBJET DE LA DEMANDE	<p>L'association sollicite l'aide de la CPA pour la réalisation d'études de faisabilité technique, économique et juridique visant à développer Croq'Jardin en centre de formation agroécologique.</p> <p>Trois études seront mises en oeuvre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) une étude technique concernant le projet de construction d'une serre de production de plants à très basse consommation énergétique sur son site de La Roque d'Anthéron. L'objectif est d'assurer 80 % des besoins énergétiques par les techniques bioclimatiques, les 20 % restants venant d'un chauffage d'appoint 2) une étude technique et scientifique sur l'impact des techniques agroécologiques et de culture sur compost 3) une étude juridique et financière sur la création d'une mini ferme maraîchère pédagogique <p>La présente demande de subvention concerne également l'organisation de deux manifestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Tous au jardin » les 3 et 4 mai 2014 • « le Festival de cuisine solaire » en juillet 2014
AUTRES PARTENAIRES	CR PACA = 4.000 € cg13 = 21.000 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2014	32.500 €	MONTANT DEMANDÉ POUR 2014	7.000 €
MONTANT PROPOSÉ PAR LA COMMISSION	5.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	15,38 %
MONTANT DE LA TRESORERIE	60.349 € au 30/08/2013	RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL 2013	48.800 €
SUBVENTION ATTRIBUEE EN 2013	8.000€	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	16,39 %
OBSERVATIONS	A noter que l'association a déposé une autre demande de subvention de 8.000 € à la Direction des collectes de la CPA		
BUDGET ANNEE N-1 REALISE	189.312 € (arrêté au 31/08/2013)		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			OUI

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	1.1.13 au 31.12.14
Lieu(x) de réalisation	CROO (JARDIN) La Roque d'Ardèche
Contenus et objectifs de l'action	études et manifestations
Public(s) ciblé(s)	Tout public - agriculteurs
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	1000/an
Durée de l'action	1an
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	3000€	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Corisations	500€
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	4000€
Assurances	500€	Département (s)	2100€
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires	7000€	Communauté du Pays d'Als	7000€
d'études		Agriculture	
Publicité	1000€	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions	1000€		
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts	13000€	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel	7000€	Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux			
TOTAL CHARGES :	32500	TOTAL PRODUITS :	32500

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires
	1000
	1000

Obligatoire :
La subvention demandée à la CPA de 10000€ représente 21 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à, Charleval le 18/11/2013. Cachet de l'association :

des Foyers Ruraux des Bouches-du-Rhône
4, cours de la République - 13350 CHARLEVAL
Tél. : 04 42 28 50 18 - Fax : 04 42 28 44 52
Courriel : fdfr13@mouvement-rural.org
SIRET : 7828895300043 - APE : 9499Z
Agrée Jeunesse Education Populaire 13-07-JEP-096

9

DOSSIER N°	2014-877	COMMISSION DU	BUREAU DU	CONSEIL DU
TIERS N°	1120	27 mai 2014	19 juin 2014	

SYNDICAT AOC HUILE D'OLIVE D'AIX-EN-PROVENCE	
PRÉSIDENT	Monsieur Yves BERNARD
SIÈGE	AIX-EN-PROVENCE
OBJET DE L'ASSOCIATION	Créé en 1996, ce syndicat regroupant moulins, coopératives et producteurs du Pays d'Aix et de Salon a pour but la défense, la gestion et la promotion de l'AOC huile d'olive d'Aix-en-Provence
OBJET DE LA DEMANDE	<p>L'association sollicite l'aide de la CPA pour l'organisation de la 18^{ème} Fête de l'huile d'olive AOP d'Aix-en-Provence, en décembre 2014, Place de la Rotonde à Aix.</p> <p>Grâce au contact direct avec le producteur et à la dégustation d'huile d'olive de quatorze domaines et moulins de ce secteur, les visiteurs pourront apprécier tout au long du week-end la qualité et la spécificité d'un tel produit.</p> <p>Au cours de cette manifestation, diverses animations leur seront proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La dégustation et la vente de produits autour du thème de l'olivier : huile d'olive, tapenade, olive, vin cuit, gibassé à l'huile ▪ Un bar à huile présentant l'ensemble des huiles des producteurs ▪ L'accueil du public pour des conseils techniques par l'association des Compagnons de l'olivier du Pays d'Aix ▪ La démonstration et la dégustation d'aïoli ▪ Un Chapitre de la Confrérie des Chevaliers de l'olivier du Pays d'Aix avec l'intronisation de personnalités du monde oléicole ▪ Un jeu concours ayant pour thème l'oléiculture du Pays d'Aix ▪ Des expositions d'artisans travaillant le bois d'olivier, la scourtinerie, les compositions florales...sur le thème des festivités de Noël
AUTRES PARTENAIRES	PARTENAIRES PRIVÉS = 900 €

DONNEES FINANCIERES			
BUDGET PRÉVISIONNEL 2014	16.500 €	MONTANT DEMANDÉ POUR 2014	5.000 €
MONTANT PROPOSÉ PAR LA COMMISSION	4.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2014	24,24 %
MONTANT DE LA TRÉSORERIE	Non communiqué	RAPPEL BUDGET PRÉVISIONNEL 2013	16.500 €
SUBVENTION ATTRIBUÉE EN 2013	4.000 €	TAUX DE COUVERTURE DE LA SUBVENTION 2013	24,24 %
OBSERVATIONS			
BUDGET ANNÉE N-1 RÉALISÉ	Non communiqué		
Convergence avec les critères d'attribution (délibération 2010-A099) complétés par la délibération 2012-A131			OUI
Avis favorable de la collectivité du siège social ou de la collectivité d'accueil de la manifestation			NON

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2014
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Decembre 2014
Lieu(x) de réalisation	Place François Villon Ape en Pc
Contenus et objectifs de l'action	Promotion et valorisation de l'huile d'olive
Public(s) ciblé(s)	Tous publics d'Ape en Pc
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	WE
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2014
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DEPENSES = RECETTES (Ne pas indiquer les centimes d'euro)

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services	8500	Autres produits	Symoncat 6600
Matières et fournitures	1360	Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations	2000	Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances	500	Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s)	
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	5000
Publicité	2700	Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions		Credit Agricole	900
Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts	1440	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Autres charges de personnel		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres frais généraux		empasant	4000
TOTAL CHARGES :	16500	TOTAL PRODUITS :	16500

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :
 La subvention demandée à la CPA de 5000 € représente $\frac{5000}{16500} \times 100 = 30,3\%$ du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence le 21/11/2013
 Cachet de l'Association :

Syndicat Ape Huile d'Olive
 Maison des Associations
 22, Av. Henri Pontier - Bureau 210 - 13626 Aix-en-Provence Cedex 1
 Tél/Fax 04 42 96 87 08
 Site 410 667 664 6601 - APE 911 A



OBJET : Développement économique et emploi - Agriculture - Attribution de subventions aux associations à caractère agricole

VU la délibération n° 2014_A088 du 22 mai 2014 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



23 JUIN 2014